Mémoire des parents, histoire des enfants.

Vivre dans la diaspora rwandaise en Belgique et transmettre une histoire apaisée

Groupe Dialogue inter-Rwandais de BePax

BePax
Dialogue & Diversité

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Introduction

« Ma petite fille a six ans. Je l'ai récemment entendue demander à son frère, 10 ans, ce qu'était le génocide. Son frère lui répond que ce sont les Hutu qui ont tué les Tutsi. Elle demande alors : « c'est quoi les Hutu et les Tutsi ? ». Son frère lui répond : « demande à maman ». Sa maman, ma belle-fille, est Tutsi. Son papa, mon fils, est Hutu. Et ils ne savent pas quoi répondre à cette petite, ni surtout comment lui répondre. Mais pendant ce temps, dans la tête de ma petite fille, ça travaille ».

Voici le témoignage d'un membre du groupe Dialogue inter-Rwanda de BePax, lorsque nous avons discuté pour la première fois de l'opportunité de travailler sur la question de la transmission de la mémoire liée au génocide des Tutsi. S'en sont suivies de nombreuses discussions, anecdotes et questionnements. Clairement, la mémoire du génocide continue d'impacter au quotidien la vie de celles et ceux qui ont directement ou indirectement vécu ce drame. Mais qu'en est-il de leurs enfants ? De nos enfants ? Qu'est-ce que nous leur transmettons de cette histoire, et comment ? Finalement, comment ne pas, ou ne plus transmettre la haine ?

Notre objectif principal n'est bien entendu pas d'apporter une réponse à ces questions. Nous ne l'avons pas et la cherchons également. Mais nous souhaitons créer les conditions permettant de parler de ce dont on ne parle pas afin que nous puissions en parler, échanger, et peut-être dégager des pistes de réflexion sur la manière de transmettre une mémoire apaisée. Le tout en partant de la parole des premières personnes concernées. Comme les membres du groupe l'ont dit en chœur : « ce n'est même pas que nous ayons envie de réaliser ce projet ; nous n'avons pas le choix ! »

Dans le cadre de ce projet, nous avons mis en relation des membres d'une jeune génération, celle des « enfants », âgés de 18 à 29 ans, avec une ancienne génération, celle des parents. Nous avons ainsi organisé deux rencontres, lesquelles ont permis à la fois d'instaurer un indispensable climat de confiance et de faire ressortir certaines pistes de réflexion. Ensuite, nous avons invité trois « enfants » et trois parents à s'exprimer individuellement, devant la caméra, de manière à les mettre en dialogue dans le documentaire. Enfin, nous avons invité des jeunes et des parents pour un débat collectif filmé.

Cet outil pédagogique se veut une base de travail permettant de réfléchir à la question de la transmission de la mémoire, en lien avec le documentaire vidéo disponible sur notre site Internet www.bepax.org
(Publications – Outils pédagogiques).

Contexte historique

Les premières commémorations du génocide des Tutsi ont eu lieu en 1995 sous la houlette du collectif des survivants du génocide, créé cette même année et dénommé « IBUKA », « Souviens-toi » en français. Depuis, chaque année, principalement en avril, des cérémonies sont organisées aussi bien au Rwanda qu'à l'étranger.

La Belgique s'associe à ces commémorations organisées au mois d'avril. Cela pour plusieurs raisons. D'une part, parce que la Belgique est, à travers son passé colonial, associée à l'histoire du Rwanda. Sa responsabilité est souvent évoquée dans l'objectivation des différences et l'exacerbation des conflits entre les Rwandais. Elle est accusée d'avoir créé les ethnies Hutu, Tutsi et Twa et favorisé les tensions entre celles-ci. D'autre part, parce que, depuis 1994, la diaspora rwandaise en Belgique s'est sensiblement accrue. Elle est composée de Hutu et de Tutsi. Elle comprend des personnes qui étaient adultes en 1994 au moment du génocide des Tutsi reconnu comme tel par la Résolution 2150 (2014) du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, et aussi ceux qui étaient enfants à l'époque et ceux qui sont nés en Belgique.

Le génocide des Tutsi a provoqué la mort de plusieurs centaines de milliers de Rwandais principalement ceux qui étaient identifiés comme appartenant à l'ethnie tutsi, la fuite d'autres et la destruction des biens.

Ceux qui étaient adultes à l'époque du génocide sont dépositaires de « leurs histoires » et de l'histoire du pays. Les autres connaissent l'histoire du Rwanda et des histoires particulières de leurs parents indirectement, - au mieux grâce à ces derniers - ou par ouï-dire.

La relation entre les commémorations d'avril et les « histoires » des Rwandais de la diaspora est évidente. La notion de commémoration est liée à celle de la mémoire. La mémoire est alimentée par l'histoire. Commémorer c'est aider la mémoire à ne pas être engloutie par l'oubli, à se remémorer constamment l'histoire.

Souvent des oppositions et conflits entre groupes ne sont que le résultat des perceptions et des interprétations différentes de leur histoire. Beaucoup de jeunes se déclarent sans racine parce que tout simplement personne n'est là pour raconter leur histoire. L'histoire du voisin, du condisciple de l'école impacte sa vie, parfois aussi celle de celui qui n'est pas de son origine, à l'instar d'un Belge de souche.

C'est parce que la Belgique et la diaspora rwandaise en Belgique peuvent illustrer tous ces cas que nous nous intéressons à l'histoire et à la question de la transmission de sa mémoire...

La transmission de la mémoire :

quels enseignements et points d'attention tirons-nous?

Il est difficile de faire ressortir des éléments concrets d'échanges de ce type, sur une thématique aussi particulière. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit ici d'observations que nous avons faites au sein du groupe et qui concernent les échanges et rencontres que nous avons eues dans le cadre de ce projet. Nous ne cherchons pas à avoir une approche généralisante, ni même à apporter une expertise et des bonnes pratiques, mais plutôt à relever certains points d'attention qui mériteraient, selon nous, d'être questionnés.

Un problème de transmission

Un message ressort de manière assez unanime : il y a un problème de transmission de la mémoire. Ainsi, les jeunes ont expliqué ne pas discuter de l'histoire du génocide avec leurs parents (sauf lors de circonstances bien particulières). Bien sûr, ils peuvent entendre leurs parents en discuter lorsque la situation se présente mais il n'y a pas d'échanges et de communication clairs.

Les parents, de leur côté, déclarent presque tous ne pas discuter concrètement de cette histoire avec leurs enfants et mettent en avant plusieurs raisons pour expliquer ce constat : pour les protéger, car les enfants ne comprendraient pas, parce qu'il est plus facile d'en parler avec d'autres personnes qui l'ont vécu, car ils ne savent pas comment raconter l'indicible, car il y a de la honte, car il importe de ne pas raviver les souffrances ou encore parce qu'ils ont l'impression que les enfants sont davantage belges que rwandais.

Pourtant, les enfants expriment majoritairement le désir et le besoin d'en savoir plus. Il y a un besoin d'obtenir des informations pour comprendre leur histoire, pour pouvoir se construire, pour en savoir davantage sur le vécu de leurs parents et sur leur histoire familiale, pour avoir des éléments d'informations et de compréhension lorsque ce sujet est abordé dans leurs cercles d'amis ou encore pour pouvoir être armé pour savoir en discuter avec leurs propres enfants, à l'avenir.

Par ailleurs, les jeunes insistent : la transmission se fait, qu'on le veuille ou non. Ils expliquent être attentifs à tous les non-dits et les silences, les attitudes et les réflexes, les intonations et termes utilisés. Ces différents éléments, les jeunes les observent, les reçoivent et doivent les interpréter, leur donner du sens. Ils souhaitent une histoire vraie, puisée à la source en lieu et place d'une histoire supposée.

La mémoire aujourd'hui

Tant les parents que les enfants déclarent que ce passé, cette histoire, cette mémoire continuent d'impacter leur vie au quotidien. Si ce constat est évident pour les parents, les jeunes l'expriment souvent de manière plus indirecte, avec cette idée que de toute façon, le passé joue toujours un rôle dans le présent, qu'un jour ou l'autre, ce passé les rattrape(ra).
Plusieurs d'entre eux ont également mis en avant le fait que même s'ils souhaitaient oublier ce passé ou en tout cas ne plus le laisser impacter leur vie, ils n'en avaient pas la possibilité. Ainsi, le fait de vivre dans une société dans laquelle ils sont avant tout perçus comme rwandais ou d'origine rwandaise les renvoie fréquemment à cette histoire.

Conflit de mémoire

Nous avons également observé chez certains jeunes une certaine réserve concernant le fait d'intervenir et de parler de cette histoire. Il y a ainsi ce constat selon lequel il faut être attentif à savoir avec quelles personnes on se trouve et faire attention à ce que l'on va dire pour ne pas mettre les pieds dans le plat, pour ne pas blesser qui que ce soit. Le conflit de mémoire autour du génocide des Tutsi a clairement un impact sur la manière dont les jeunes personnes impliquées dans le projet abordent cette question et sur leur vivre-ensemble.

Histoire racontée par d'autres

Il a également été constaté que l'histoire du génocide est racontée par d'autres, étrangers pour la plupart qui ne sont pas directement concernés. Des experts, des politiciens, des journalistes, etc. racontent, interprètent, expliquent à leur manière le génocide. Les concernés ne veulent pas prendre part aux débats ou raconter leur histoire de peur d'être jugés par ces experts. En conséquence, la mémoire est cachée (on ne dit rien) ou opportuniste (on dit ce que les autres veulent que l'on dise).

Mise en perspective d'expert·e·s

Plusieurs personnes expertes sur les questions mémorielles ont accepté de nous offrir une mise en perspective et des clés de compréhension. Nous reprenons ci-dessous quelques extraits de leurs contributions. Les textes complets sont disponibles sur le site www.bepax.org (Publications – Outils pédagogiques).

Un travail de mémoire intergénérationnel

« (...) L'objectif d'un travail de mémoire n'est pas d'établir la vérité avec un grand « V », mais d'élaborer un récit qui puisse favoriser le rapprochement des différentes parties en jeu. La pluralité des mémoires est d'emblée posée : le travail de mémoire reste toujours le travail des mémoires. Pour Paul Ricoeur, il s'agit de reconfigurer le passé en « remodelant » les « histoires que nous racontons les uns sur les autres ». Cet effort de « lecture plurielle » ou de « narration croisée » apparaît comme l'une des seules manières de prendre au sérieux les traces du passé sans pour autant nourrir le désir de vengeance. Plutôt que de rouvrir une plaie qui serait purulente, il tente de l'apaiser en délestant le passé de sa charge affective. Cette « neutralisation » du passé ne porte en rien sur les faits eux-mêmes, mais sur le poids d'une dette qui empêche toute projection dans l'avenir. Sa finalité n'est pas de libérer des traces du passé, mais du ressentiment qui y est lié. Ainsi neutralisée, la mémoire des massacres, des tombes et des martyrs ne justifierait plus que l'on verse son sang ou celui des autres. En s'efforçant d'élargir le sens qui est donné aux événements, cette démarche cherche à tout prix d'autres avenirs du passé. Elle tente de vivre avec le souvenir, plutôt que de vivre sans lui, ou contre lui. (...) »

Valérie Rosoux est Maître de recherche FNRS et Professeure à l'Université Catholique de Louvain.

Souvenirs et oublis autour des génocides

« Les mémoires des génocides sont particulièrement vivaces en ce début de XXIe siècle. Pour s'en convaincre, il suffit de constater l'œuvre cinématographique autour de ces mémoires. Il ne se passe pas une année sans qu'un film traite d'un génocide et de sa mémoire. (...)

La mémoire est un processus incessant de tri et donc d'oubli. Autrement dit, si la mémoire est une collation de souvenirs, elle est également le fruit d'une série d'oublis; souvenirs et oublis reposant sur des cadres sociaux qui donnent sens à une mémoire (...) ».

Geoffrey Grandjean est docteur en sciences politiques et sociales et est notamment chercheur au sein du Département de science politique de l'Université de Liège.

Passer outre, vivant

« (...) Retenir ces leçons, - et d'autres selon les promontoires et points de vue -, c'est faire mémoire pour développer la vie à partir de la mort. Les Eglises chrétiennes devraient être plus porteuses de cette qualité de la mémoire, elles qui font si souvent mémoire de « la passion de Notre Seigneur » comme source de vie pour le monde. Pourquoi « la passion du peuple rwandais » ne contribuerait-elle pas pour sa part au salut du monde ? La bonne nouvelle que j'ose proclamer aujourd'hui du « lieu théologique » rwandais, c'est que quelle que soit la catastrophe, elle est faite pour « passer outre, vivant », faisant ainsi l'expérience que même la mort est au service de la vie. Sachant cela, heureux serons-nous si nous le mettons en pratique ».

Laurien Ntezimana, théologien de formation, est notamment le fondateur de l'association Modeste et Innocent qui œuvre pour la réconciliation au Rwanda.

Aux professeurs et encadrants : nous sommes tous concernés !

Le génocide et la mémoire de ce drame restent très méconnus dans l'ensemble de la population. Il y a par ailleurs une impression très répandue que cette histoire et cette mémoire ne concernent que les autres, que les Rwandais. Une mémoire et une histoire qui ne nous concernent pas, nous les Belges. Pourtant, nous souhaitons vivement attirer l'attention sur le fait qu'au contraire, c'est une histoire et une mémoire qui concernent l'ensemble de la société. Et il importe que chacun, à commencer par les personnes qui encadrent des jeunes, se responsabilise à cet égard.

Nous aimerions insister sur trois points principaux :

Cela s'inscrit dans une histoire qui concerne la Belgique

Pour parler du génocide des Tutsi, il faut inscrire ce drame dans l'histoire du Rwanda. Et, à cet égard, il importe également de prendre en compte la manière dont cette histoire s'inscrit aussi dans l'histoire coloniale belge. Cela nécessite de s'intéresser notamment à la manière dont les autorités belges ont participé à structurer et à attiser les tensions interethniques durant la présence coloniale belge sur le territoire du Ruanda-Urundi. Or, ce passé colonial en général et le rôle joué par les autorités belges dans les tensions ethniques au Rwanda en particulier, sont encore trop méconnus.

En même temps, il faut être attentif. La question n'est pas de se culpabiliser à outrance : reconnaître la responsabilité, mais surtout voir comment éviter que les conflits jadis créés ne se rejouent dans notre pays, quartier ou même dans notre école.

Cela s'inscrit dans un contexte sociétal particulier

Lors des rencontres avec les jeunes générations, plusieurs personnes ont insisté sur un aspect important : même si elles souhaitent oublier et laisser ce passé derrière elles, elles n'en ont pas la possibilité. De fait, à tout moment, elles peuvent y être renvoyées. Par exemple, il est très fréquent que leur soit posée la question « Tu viens d'où?». La réponse donnée à cette question entraine d'autres questions, comme par exemple « Es-tu Hutu ou Tutsi ?», tant le Rwanda est encore intimement lié au génocide dans la mémoire collective en Belgique. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'aborder cette thématique, que ce soit dans les classes, avec des groupes de jeunes ou même dans le cadre de relations amicales, il importe d'être attentif et conscient que les mots utilisés ne sont pas anodins, mais peuvent être violents.

Cela s'inscrit plus généralement dans un contexte dans lequel les conflits mémoriels occupent une place très importante

Aujourd'hui, la société belge est traversée par plusieurs conflits de mémoire. L'association Métis de Belgique a porté devant le parlement un combat pour la reconnaissance des violences subies par les enfants métis durant la colonisation. Des débats et tensions existent concernant la reconnaissance du génocide arménien tandis que de nombreuses associations militent pour mettre la question du passé colonial belge et de la restitution des œuvres volées durant la colonisation à l'agenda politique.

Qui sommes-nous?

Le groupe Dialogue inter-Rwandais de BePax est né en 2012. Initialement, il s'agissait essentiellement d'un groupe de parole. Il n'a depuis lors cessé d'évoluer pour, progressivement, travailler sur base de projets. Ces dernières années, le groupe Dialogue inter-Rwandais de BePax a notamment organisé des conférences et produit des brochures sur le programme Ndi Umunyarwanda ou sur le caractère polysémique du concept de réconciliation. Le groupe est aujourd'hui composé de huit personnes (cinq personnes rwandaises, une personne burundaise, deux personnes belges).

Son projet n'est pas un projet politique même si les sujets à aborder peuvent être de nature politique. Il s'agit plutôt d'une initiative humaine à caractère social et culturel. Il évite toute politisation. Sa méthodologie de travail se réfère à la démarche des tables-rondes où la confidentialité est un élément essentiel. Il s'agit donc d'un processus collectif et de long terme, fait d'étapes et d'objectifs intermédiaires. Avec, toujours, ce souci de favoriser le dialogue. BePax est une association d'éducation permanente qui travaille sur les questions de racisme et de discriminations en Belgique.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable: Nicolas Bossut, Secrétaire général BePax
Chaussée Saint-Pierre 208, 1040 Etterbeek

Graphisme:
André Bossuroy

Crédit photos:
Guillaume Bossuroy